



Élection représentant du personnel

Par Magix78

Bonjour,

Je voudrais savoir les modalités élection des représentant du personnel.

Je suis employé dans une une société de service.
(moins de 10 salarié)

Cette société est dirigé par une société mère.

Cette même société mère dirige une autre société qui eux sont plus de 11 salarié.

Ils prévoient l'organisation d'une élection pour la deuxième société, nous sommes pas inclus dans cette élection.

Je voudrais savoir si nous aussi nous avons droit à une élection.

Certes nous sommes deux société différentes mais nous travaillons ensemble (service commercial et service après vente).

Nous avons des réunions en commun.

Merci de vos réponses
Modifier